

CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE

DATE: 10 mai 2023

LIEU: Auditorium du Centre communautaire Roussin
12125 Rue Notre Dame E, Pointe-aux-Trembles, QC H1B 2Y9

Accueil :18 h 30

Chaque membre est engagé par les décisions de l'assemblée générale. N'oubliez pas que le quorum de toutes réunions de l'assemblée générale est de 20 membres. Toute décision de l'assemblée générale est prise à majorité des votes exprimés par les membres présents. L'ensemble de la documentation sera disponible sur le site au fur et à mesure qu'elle sera terminée, veuillez la vérifier jusqu'à la dernière minute en cas d'ajout ou de modification de documents.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Début de l'assemblée à 19 h 00.

Mot de bienvenue

- | | |
|---|----------------|
| 1. Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée | 3 min (I-É-D) |
| 2. Lecture du projet d'ordre du jour et adoption | 2 min (I-É-D) |
| 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 14 novembre 2022 | 2 min (I-É-D) |
| 4. Négociations 2023 On est là! | 45 min (I-É) |
| 4.1 Introduction politique | |
| 4.2 Négociation sectorielle | |
| 4.3 Négociation intersectorielle | |
| 5. Proposition de baisse temporaire de cotisations syndicales | 10 min (I-É-D) |
| 6. Proposition de changement à la politique financière pour les repas | 10 min (I-É-D) |
| 7. Proposition de changement aux statuts | 10 min (I-É-D) |
| 8. Ressources humaines au bureau syndical | 10 min (I-É-D) |
| 9. Tirage de prix de présence | 2 min |

(I) Information

(É) Échange

(D) Décision